

Séance publique du 25 octobre 2022

Présents: HENX-GREISCHER Andrée, bourgmestre, BOONEN Serge, THOLL Jean-Joseph, échevins, BARTHELEMY Marc, BENDER Maxime, MEYERS Corinne, MICHELS Mike, TOBES Romain, conseillers, DIMMER Martine, secrétaire.

Absent: /.

Le Conseil communal,

Vu la demande introduite par Mme Isabelle Bichler et Mme Lena Gratias, tendant à obtenir l'autorisation pour le morcellement du terrain inscrit au cadastre sous le numéro 566/4440, section B de Waldbillig, en deux parcelles ;

Vu le plan de morcellement joint à la demande ;

Vu l'article 29 de la loi du 28 juillet 2011 portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et modifiant

1. la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,
2. la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales,
3. la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles,
4. la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau ;

Vu l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 se rapportant à la publication des règlements ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi, procède au vote à haute voix,

décide unanimement

de marquer son accord au projet de morcellement du terrain inscrit au cadastre sous le numéro 566/4440, section B de Waldbillig, en deux parcelles, selon le plan joint à la demande.

La présente décision sera publiée conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 2016 et sera transmise à Madame le Ministre de l'Intérieur pour sa publication au Mémorial.

Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

(suivent les signatures.)

Pour expédition conforme.

Waldbillig, le 7 novembre 2022

La bourgmestre,

La secrétaire,



Date de l'annonce
publique de la séance

19.10.2022

Date de la convocation
des conseillers

19.10.2022

Point de l'ordre du jour

2022-06-13

Objet

**Demande de morcellement
d'un terrain sis à Waldbillig –
parcelle 566/4440**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration du cadastre
et de la topographie

17 rue André Hentges L-7680 Waldbillig

map.geoportail.lu

Das öffentliche Geoportail des Grossherzogtums Luxemburg



et approuvé
Waldbillig, le 25.10.2022
Le Conseil communal,
[Handwritten signatures]

www.geoportail.lu ist ein Portal zur Einsicht von geolokalisierten Informationen, Daten und Diensten, die von den öffentlichen luxemburgischen Behörden zur Verfügung gestellt werden. Obwohl die Behörden mit aller Sorgfalt auf die Richtigkeit der veröffentlichten Informationen achten, kann hinsichtlich der inhaltlichen Richtigkeit, Genauigkeit, Aktualität, Zuverlässigkeit und Vollständigkeit dieser Informationen keine Gewährleistung übernommen werden. Informationen ohne rechtliche Garantie.
Copyright: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

Ungefährer Maßstab 1: 1000



566/4790

<http://g-o.lu/3/CvQd>

